

Protection sociale/Mission de gouvernance de l'UE à Libreville

Pour construire un partenariat



Une séance de travail a réuni les deux parties.



Le ministre d'Etat, Paul Biyoghe Mba, entouré des deux membres de la délégation de l'UE.

Photo : COE

Photo : COE

COE
Libreville/Gabon

DANS le cadre de la coopération en matière de protection sociale, une

délégation d'experts de la mission sociale, un organe de l'Union Européenne (UE), séjourne, depuis quelque jours, à Libreville. Celle-ci s'est rendue, mercredi dernier, au ministère du Développement social et familial, de la Pré-

voyance sociale et de la Solidarité nationale, où ses membres ont échangé avec le ministre d'Etat, Paul Biyoghe Mba, sur la gouvernance de la Caisse des pensions et des prestations familiales des agents de l'Etat (CPPF). Il était ques-

tion pour les deux experts de l'UE d'avoir la vision du Gabon sur cette caisse à l'expérience avérée en matière de gouvernance, avec des perspectives de sa popularisation et des réformes.

« En ce qui concerne la coopération, nous sommes là pour apporter des références internationales et voir comment on peut construire un partenariat », a déclaré Bernard Zahra, le chef de la délégation de l'UE.

Pour le ministre d'Etat, des démarches sont mises en œuvre pour donner une au-

tonomie réelle à la CPPF. Il a, en outre, émis trois préoccupations dont un besoin en ressources humaines.

Le membre du gouvernement a souligné le fait que la formation des cadres dans le domaine de la protection sociale s'avère très importante, tout comme la relance des partenariats avec des écoles spécialisées. Non sans éluder l'aspect financier, tout aussi crucial. Pour Paul Biyoghe Mba, l'Etat ne peut être la seule source de financement d'un tel projet.

Enfin, il faut un véritable

plan de communication en matière de protection sociale. Le ministre d'Etat a, d'une part, signalé l'introduction des champs nouveaux dans le Code de la protection sociale, la retraite complémentaire et l'assurance chômage. Et la tenue prochaine d'un forum national sur la retraite.

« Tout le monde y est concerné. Je sollicite toutes les bonnes volontés, toutes les compétences et expériences pour la réussite de cet événement », a-t-il conclu.

Ministère de la Fonction publique/Ouverture de la salle polyvalente du fonctionnaire, hier Un cadre idéal pour se restaurer



Le ministre de la Fonction publique, Jean-Marie Ogandaga, s'adressant aux agents.

Photo : R.H.A

R.H.A
Libreville/Gabon

LA salle polyvalente de l'agent public dénommée "La performance de l'agent public" a officiellement ouvert ses portes, hier en début d'après midi, au ministère de la Fonction publique, à Libreville, sis au boulevard Triomphal. Construit en bois, le bâtiment abritant cette salle a les allures d'un chalet. Un cadre idéal pour tout agent appartenant à l'administration publique, pour se restaurer durant la pause-déjeuner.

Accompagné de quelques responsables des syndicats de la Fonction publique, le ministre en charge de ce département, Jean-Marie Ogandaga, a été le premier client de cette structure. Occasion pour lui de vérifier la qualité des mets proposés. « Pendant longtemps, nous

avons dit qu'il n'y a aucun endroit où prendre un verre d'eau ou se restaurer. Aujourd'hui, vous l'avez. C'est ici que les idées nouvelles de la fonction publique naissent, soit autour d'une tasse de café, soit d'une discussion qui puisse être bénéfique pour notre administration. Tachez de garder les lieux aussi propres que vos maisons d'habitation », a exhorté le ministre de la Fonction publique. Précisons qu'après l'instauration de la Journée continue dans les adminis-

trations publique et privée par le chef de l'Etat, trouver des lieux appropriés pour déjeuner et rejoindre son poste de travail constituait un véritable casse-tête pour les travailleurs. Cette salle mise à la disposition de tous les agents de l'Etat vient les soulager et éviter les déplacements qui affectaient, sans nul doute leur rendement. Ouverte du lundi au vendredi, la salle polyvalente "La performance de l'agent public" offre le petit-déjeuner et le déjeuner. Elle ferme ses portes à 16h.



Un cadre réservé aux agents publics pour leur confort.

Photo : R.H.A

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE, DE LA PÊCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT, CHARGE DE LA PROTECTION ET DE LA GESTION DURABLE DES ECOSYSTEMES

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE

N° 1124 /MEFPEDES/GDGEPN

Communiqué

La Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature informe le public et les administrations qu'une étude d'impact sur l'environnement en rapport avec le projet de campagne de forage d'exploration en eau profonde du bloc Likuale n°G4-248, Gabon 2017, situé à Mayumba, (province de la Nyanga), a été déposée auprès de ses services par la Société PETRONAS.

Conformément aux dispositions de l'article 2 du décret 539/PR/MEFPN du 15 juillet 2005, réglementant les études d'impact sur l'environnement, ce document est consultable pour avis dans les locaux de la Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature sise au 5^{ème} étage de l'immeuble abritant les services du Ministère de l'Economie Forestière pendant dix (10) jours, à compter de la date du présent communiqué.

Passé ce délai, aucun avis ne sera pris en compte dans le rendu de la décision par l'administration.